

# ÉGALITÉ DES CHANCES FEMMES/HOMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L'ÉTAT DES LIEUX EN 2001-2002

*Christine Charretton*

Au printemps 2001, le MEN sous l'impulsion de Francine Demichel, alors Directrice de l'Enseignement supérieur, a décidé de lancer une enquête pour recueillir des statistiques sexuées pour l'ensemble des universités, statistiques concernant tous les personnels et les étudiants.

Au sein de la mission « Égalité des chances » confiée à Armelle Le Bras-Chopard, s'est déroulé le travail du groupe « État des Lieux » sous la direction de J. Heinen et V. Roullin. Il réunissait une cinquantaine d'enseignantes-chercheuses ou administratives de différentes universités.

Le travail du groupe a été de définir un schéma commun pour le recueil des données dans chaque université de sorte que puisse avoir lieu, à l'échelle nationale, une comparaison transversale des données sexuées recueillies.

Finalement un document de vingt pages a été établi pour chaque université, lui-même divisé en quatre grandes rubriques :

- les étudiants, par cycle, par filières et par discipline, IUT et hors IUT, la part des étudiantes y étant dégagée ;
- les enseignants et enseignants-chercheurs, par grade, secteur disciplinaire et groupe au CNU ;
- les personnels IATOS par corps, fonctions et grade ;
- les responsables et représentants ; présidents et vice-présidents, chargés de mission, trois conseils des universités, commission de spécialistes, responsables de composantes.

Sur chacun des tableaux ou graphiques des données par université d'une certaine population figurent également les statistiques nationales.

On peut consulter ces données pour l'année 2001-2002 sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/syst/egalite/statuniv.htm>

avec un menu déroulant. Par exemple pour Lyon : Lyon1, Lyon2, Lyon3.

On trouvera aussi des statistiques concernant la présence des femmes dans la recherche et dans l'enseignement supérieur aux adresses suivantes :

- Mixité / parité dans la recherche et l'enseignement supérieur : <http://www.recherche.gouv.fr/parite/index.htm>

- Mission pour la place des femmes au CNRS : <http://www.cnrs.fr/mpdf>

Tout ceci permet finalement des analyses assez fines qu'il faut regarder pourtant attentivement. En effet, puisque le schéma est commun, des données sont fournies pour des catégories identiques, mais ces catégories n'ont pas toujours la même pertinence pour des universités différentes. C'est le cas de la catégorie « enseignants en sciences humaines » dans une université scientifique. Malheureusement le caractère de l'université n'est pas annoncé : Sciences, Médecine, Sciences humaines, pluridisciplinaire... Ceci ne facilite donc pas toujours la compréhension de certaines données si on les regarde un peu vite sans bien connaître l'université considérée.

Ces tableaux sont actuellement certainement un excellent outil pour qui veut faire « l'état des lieux en 2001-2002 » afin de faire un travail de prise de conscience du très bas niveau de la parité dans son établissement. A plus long terme, cet outil prendra sens seulement si les tableaux sont réactualisés chaque année pour évidemment mesurer l'évolution de la situation : on attend donc les tableaux pour 2002-2003!

*Christine Charretton*

Institut Girard Desargues, Université Claude Bernard, 69622 Villeurbanne Cedex.

*E-mail* : [charretton@univ-lyon1.fr](mailto:charretton@univ-lyon1.fr)